VILLE DE
Longwy

N° 101-2024-VV

ARRETÉ DU MAIRE

Le Maire de La Ville de LONGWY :

VU les articles L 2212-1 et suivants du Code des Collectivités Territoriales :

CONSIDÉRANT qu'à l'occasion d'un vide grenier organisé dans le quartier de Gouraincourt par l'association La Gouraincourtoise, il importe de prendre des dispositions relatives au stationnement et à la circulation dans la commune.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du samedi 22 juin 2024 à 19 heures au dimanche 23 juin 2024 à 23 heures, le stationnement et la circulation de tout véhicule (hors véhicule de secours) seront interdits sur la Place de l'Eglise.

ARTICLE 2 : la manifestation et la distribution des emplacements sur le périmètre du vide-grenier sont de la seule compétence des organisateurs.

ARTICLE 3 : la signalisation sera mise en place par le service Voirie de la Ville.

ARTICLE 4 : les dispositions définies par l'article 1 prendront effet le jour de la mise en place de l'ensemble de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

ARTICLE 5 : toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 : le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la règlementation en vigueur dans la commune de Longwy.

ARTICLE 7 : conformément à l'article L.102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy 5 place de la Carrière – 54000 NANCY dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 8 : Monsieur le Maire de la commune de Longwy, Messieurs le Commissaire de Police de Longwy et les policiers municipaux, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A LONGWY, LE 23 AVRIL 2024

POUR LE MAIRE,
L'ADJOINTE AUX TRAVAUX,

MAIRIE DE LONGWY ★ MEURTHE-ET-MOSELLE ★

Sylvie BALON

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – ZAC du Petit Breuil – Zone N1 - 54401 LONGWY CEDEX
Téléphone : 03 82 89 88 85 - Télécopie : 03 82 89 58 16
courriel : service.technique@mairie-longwy.fr - site internet : http://www.mairie-longwy.fr